

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseils Municipaux du 4 décembre.....	p 2
10 114 mètres de conduites.....	p 3
Recensement	p 3
Elle trébuche à Noël	p 3
Le calendrier des fêtes et manifestations	p 4 et 5
Images de 2009	p 6
Chiens dangereux	p7
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Jean Luc BOYER expose ses BD	p7
Etat Civil	p8
Agenda janvier-février.....	p 8



94 ans entre Juliette... et Juliette Jobit Photo Alain PORTE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 294

JANVIER

2010



TRÈS BONNE ANNÉE 2010

Ce siècle a déjà 10 ans. C'est également une décennie qu'il nous a fallu pour devenir propriétaire de l'immeuble gare à MOUTHIER. L'acte officiel est enfin signé.

Même si nous avons prévu de destiner l'usage de cet immeuble aux associations locales, nous devons définir très précisément le projet d'aménagement au cours de l'année 2010 pour une réalisation en 2011.

Cette nouvelle année 2010 doit également nous permettre de finaliser notre projet médiathèque. Nous avons fait l'acquisition de deux immeubles jouxtant l'ancien local EPAUD. Nous disposons ainsi d'une superficie totale de 500 M2 destinés à promouvoir la lecture sur notre territoire. Notre commune supportera le coût total de l'investissement, bien évidemment déduction faite des diverses subventions. Par contre, le coût de fonctionnement sera mutualisé avec la communauté de communes. Une mise en réseau des bibliothèques ou points lectures intercommunaux permettra un plus grand choix d'ouvrages et surtout une animation par un professionnel très attendu par tous nos bénévoles. Cette année, nous finaliserons également notre parcours de santé, les acquisitions foncières sont en cours de signature.

Nous inaugurerons la nouvelle cuisine de la salle « Gilles PLOQUIN » dont les travaux viennent de s'achever ainsi que le nouveau club house football. Nous souhaitons que cette structure construite selon les nouvelles normes permettra aux diverses équipes de continuer leur ascension. Les projets ne manquent pas sur notre commune et nous sommes ravis de constater avec quel dynamisme vous savez faire vivre toutes les structures mises à votre disposition.

En ce début d'année, nous vous souhaitons de réussir vos projets professionnels malgré la crise économique ; nous espérons que vous traverserez ces moments difficiles dans une ambiance familiale sereine. Enfin et surtout, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé pour vous et vos proches ; nous savons bien que c'est une condition incontournable pour vivre heureux et en parfaite harmonie avec tous ceux qui nous sont chers.

**TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
UNE TRES BONNE ANNEE 2010**

Cécile FORGERON
Maire

Conseil municipal du 4 décembre 2009

Club house foot

Le Conseil Municipal retient les offres suivantes :

lot 3 couverture zinc : entreprise BELAUD PRESTIGE pour un montant HT de 33 078,70 €

lot 9 chauffage plomberie : entreprise SUD-OUEST CHAUFFAGE pour un montant HT de 69 441,00 €

lot 11 panneaux photovoltaïques : entreprise FORCLUM pour un montant HT de 149 577,08 €

Contrat assurance multirisques

Le Conseil Municipal retient la compagnie GROUPAMA pour une prime annuelle TTC de 4 540 €, pour une durée de 5 ans.

Maintenance et vérification du matériel incendie

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise ABC FEU pour une durée de 5 ans.

Fonctionnement de la crèche familiale

Le Conseil Municipal décide d'offrir la possibilité d'accueil pour les enfants non résidents sur la commune et décide de calculer le coût réel du service et de répercuter celui-ci dans sa globalité. Il sera remis aux familles demandeuses, le détail du différentiel entre la participation monastérienne et la participation extérieure. Les familles concernées pourront ensuite se rapprocher de leur commune de résidence pour demander une prise en charge éventuelle du différentiel.

Local Cercle des Aînés

Une convention sera signée entre la commune et le cercle des aînés pour mise à disposition du nouveau local. Il sera passé commande de tables et de chaises pour un montant total de 2 531,69 € TTC.

Recensement de la population 2010

Pour le recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010, il sera recruté 5 agents recenseurs rémunérés selon le nombre de foyers recensés.

Assainissement collectif-tarifs au 1er janvier 2010

-part de la redevance revenant à la commune : 1,0262 € HT

-participation au raccordement : 591,60 €

Convention commune/Centre Social

La convention de mise à disposition d'un chauffeur minibus sera reconduite pour l'année 2010, à raison de 3 heures/semaine, facturées au Centre Social.

Subvention 2009 ADMR

Le Conseil Municipal décide d'attribuer au titre de l'année 2009, une subvention d'un montant de 1000 € au profit de l'ADMR.

Demandes de prêts

Un prêt d'un montant de 450 000 € d'une durée de 15 ans au taux fixe de 3,70% sera contracté auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux de construction du club house foot.

Un prêt relais TVA d'un montant de 130 000 € d'une durée de 36 mois au taux variable de 1,152% sera contracté auprès de DEXIA.

Admission en non-valeur et annulation redevances assainissement

Un titre de recettes d'un montant de 59,89 € est admis en non-valeur (biens non saisissables)

Un titre de recettes d'un montant de 273,16 € est annulé (émis à tort)

Modifications budgétaires

BUDGET COMMUNAL

Virements de crédits fonctionnement

CLSH intercommunal + 1078,65

subvention ADMR + 1000,00

subvention aux personnes de droit privé -1078,65

subvention non attribuées - 1000,00

Virements crédits d'investissement

étude modification POS + 1220,00

matériel et mobilier + 302,00

achat ordinateurs + 25,00

mobilier salle polyvalente + 1500,00

salle omnisports + 880,00

matériel et mobilier - 327,00

bâtiments communaux - 880,00

médiathèque - 2720,00

Recensement agricole 2010

La Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt RECHERCHE DES ENQUÊTEURS.

Objectif : assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

Profil : disponibilité, goût du relationnel, sens de l'organisation et rigueur, connaissance du milieu agricole, permis de conduire et véhicule requis.

de septembre 2010 à avril 2011

Dépôt des candidatures : D R A F

Recrutement pour le recensement agricole

20, rue de la Providence BP 537 -

86020 - POITIERS CEDEX

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

virements de crédits de fonctionnement créance irrecouvrables + 55,00

titres annulés + 274,00

entretien voies et réseaux - 329,00

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) Passerelle

Le Conseil décide de recruter une personne (entre 18 et 26 ans) au sein de l'équipe technique à raison de 24 heures par semaine. Le salaire sera pris en charge par l'Etat à hauteur de 90% et la commune bénéficiera d'une exonération d'une part des charges sociales et fiscales.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Le Conseil approuve les modifications des statuts de la CDC portant sur :

Redevance occupation domaine public par réseau gaz

(voir ci-contre)

Il sera réclamé à GRDF une redevance d'un montant de 481,91 € pour occupation de 10 114 m linéaires de conduites gaz sur le domaine public.

Acquisition sur passage « Chaire à Calvin »

l'acquisition de la parcelle C 1611 sera acquise pour la somme de 90 €

Avenants au marché de travaux cuisine salle Gilles Ploquin

Le Conseil accepte les avenants suivants :

lot 3 plâtrerie-carrelage : suite à la démolition des paillasse, les supports de faïence existants se sont révélés en très mauvais état et nécessitent d'être remplacés : + 875,50 € HT

lot 6 peinture : suite à la démolition, les supports peinture existants se sont révélés en très mauvais état : + 551,10 € HT

SACS JAUNES

JEUDI 14 et 28
dans le bourg et La
Rochandry,

JEUDI 17 et 21,
dans les villages

toutes les dates sur calitom.com

10 114 mètres de conduites de gaz

Un article du Code Général des Collectivités Territoriales, L2573-48, prévoit que le conseil municipal puisse déterminer les tarifs des redevances dues à la commune en raison de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz et par les lignes ou canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz, dans le respect de la réglementation applicable localement.

Cette législation a été fixée en août 1953, les montants forfaitaires des redevances avaient été précisés par décret en avril 1958. mais n'avaient jamais été revalorisés jusqu'en 2006. Depuis le 25 avril 2007, un décret a modifié très sensiblement, en les revalorisant, le montant des redevances dues aux communes. Il est notamment indiqué que la redevance due chaque année est fixée par le Conseil Municipal, dans la limite d'un plafond de redevance multiplié par la distance en mètres du réseau occupant le domaine public.



ELLE TRÉBUCHE À NOËL !

Cette taxe carbone qui devait frapper à la cuve et au réservoir tous ces périurbains que nous sommes viens d'être recalée.

Ca jette un froid en plein hiver !

Pourtant la majorité parlementaire avait mis les bûchées doubles pour la voter rapidement... en exonérant les plus gros pollueurs ! Mais en frappant les ménages, pensez donc avec deux voitures à la maison, enfin plutôt sur la route parce qu'il faut bien aller

bossier, avec la cuve à fuel à remplir, quasiment seulement les ménages allaient prendre cette taxe carbone, en pleine poire après le fro-mage. Exit.

Mais, comme le facteur carbone qui impressionne toujours deux fois, la mesure va revenir et avec elle une nouvelle et durable hausse du prix des carburants.

Alors, même si ce ne sera pas de la tarte, il va falloir s'y covoiturer et aux chaudières... à bûches.

RECENSEMENT

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année 2010, vous allez être recensés.

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'oeuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elle seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Le Maire.

Les cinq agents recenseurs sont les suivants :

Monsieur Chris BOISSEUX
Madame Rose HERBRETEAU
Madame Ophélie MAUDET
Madame Marie-Anne PASQUIER
Madame Karine PETIT

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
5 février
18 H 00

JANVIER

- 17 Repas des aînés
- 22 AG tourbières et loisirs
- 23 AG Cercle des Aînés
- 29 AG M.J.C.+ repas-concert
- 30 Braderie secours populaire
- 31 janvier AG sentiers de Boëme

FÉVRIER

- 13 Loto du Foot
- 20-21 Repas du Cercle des Aînés
- 28 Repas FNACA

MARS

- 3 Don du sang à Mouthiers
- 6 "La java des mémoires"
Théâtre du cœur vert
- 7 Boucles de la Boëme
- 19 Commémoration
- 20 Carnaval l'après-midi soirée festive
- 21 Ouverture pêche étangs communaux
- 27 et 28 Théâtre " Huit femmes"
mis en scène Marisol Matthieu

AVRIL

- 10 Repas de la chasse
- 18 Découverte petit patrimoine
randonnées attelage-via patrimoine
et les 5 sens
- 24 Soirée parents d'élèves
- 24 Théâtre MJC "Les drolesses"
mis en scène Bertrand Malherbe
- 25 Théâtre MJC "Les drolesses"

MAI

- 2 Journée détente FNACA- pêche -
repas
- 5 Don du sang à Chadurie
- 8 mai Commémoration
- 8 et 9 Accueil stage GRS
- 15 et 16 Repas du Cercle des Aînés
- 16 mai 1ère communion
- 22-23-24 Mouthiers en fête: frairie
les trois jours
- 22 fête du sport l'après-midi et soirée
- 23 Bric à brac du foot, Découverte
ludique du patrimoine, Méchoui et
feu d'artifice
- 24 Concours de pêche et Fête du
part'âge
- 29 Fête de la danse africaine avec
repas

JUIN

- 6 Tennis - tournoi interne
- 11-12-13 Tournoi de foot
- 18 Commémoration
- 19 Fête école maternelle
- 26 Fête GRS
- 27 Repas de quartier chez les rois

JUILLET

- 2 Festival de la Voix concert à l'église
- 3 La voix dans tous ses états l'après-
midi et soirée festive
- mi-juillet: Nuits romanes et année
jacquaire
- Festi-rando Découverte du patrimoine
local
- 29 Spectacle centre de loisirs

AOUT

- 18 Don du sang à Blanzac
- 24 Cérémonies commémoration en
interne des anciens combattants

SEPTEMBRE

- 12 Trail de la Boëme
- 19 Repas du Cercle des Aînés
- 25 Tombolartistique

OCTOBRE

- 2 Braderie secours populaire
- 9 AG FNACA
- 9 Au fil du conte
- Du 11 au 21 Exposition sur le loup

OCTOBRE (suite)

- 22 Don du sang à Blanzac
- 24 Randonnées à cheval
- 26 au 28 Stage foot
- 29 2 nov Accueil PETITE-ROSSELLE:
rencontres festives et culturelles
dont 30 : Soirée cabaret Brassens

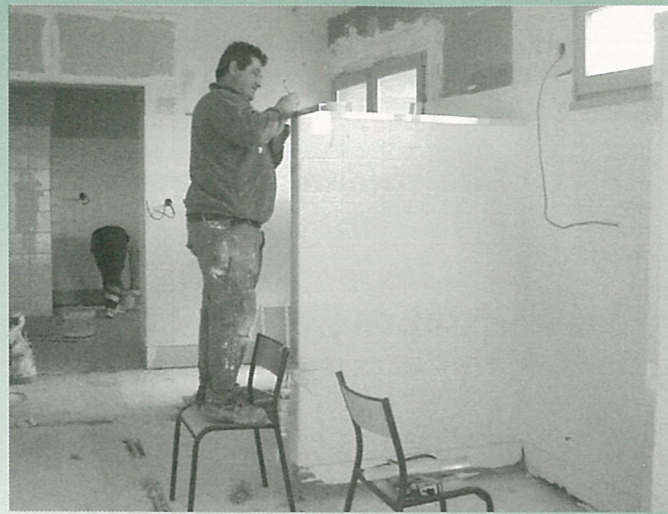
NOVEMBRE

- 6 Théâtre patoisant
- 11 Cérémonie commémoration
- 11 Loto du Foot
- 14 GRS ?
- 20 Bourse aux jouets
- 21 GRS ?
- 30 Fermeture des étangs communaux

DÉCEMBRE

- 11 et 12 Repas de Noël
du cercle des Aînés
- 18 Repas + soirée dansante
Ste Barbe
Pompiers LA COURONNE
- 29 don du sang à Blanzac

2010



Fondations du futur Club House, aménagement de la cuisine de la salle Gilles Ploquin et championat de GRS (Photos Alain PORTE)



JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 10 janv	Marie et Dominique 06 72 89 92 82	13 H15	MOUTHIERS Calendrier	Place du Champ de foire	13h30	7
Dim 24 janv	Marie-Claude 05 45 67 87 44 06 70 30 68 06	13 h 15	PALLAUD « la lisonne »	Ancienne laiterie Sur RD 78 en face Du petit champatier	14 h	9
Dim 31 janv	Evelyne, Sandra Nadine AG	9H15 12 h 15 h	Rando le matin Repas en commun AG	Place du champ De foire		



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
 mercredi 6 janvier : 6 km - départ à 14 h place du champ de foire à Mouthiers (05.45.25.08.16 ou 06.88.34.86.21)
 mercredi 20 janvier : 7 km - départ 14 h (lieu à préciser) balade à Soyaux (05.45.65.22.99 ou 06.75.30.38.73)

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 sur les chiens dangereux renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux a introduit une

CHIENS DANGEREUX

formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dan-

gereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

APPRENDRE

Bertrand Malherbe souhaite savoir qui serait intéressé chez les adultes débutants et qui aurait besoin d'une remise à niveau.

À MARCHER SUR DES

Les nouveaux ne doivent pas avoir peur, les échasses seront adaptées à leur envie et une hauteur précise ne sera pas imposée.

ÉCHASSES

La possibilité de faire des séances sur les deux semaines de vacances de février, est à l'étude. Il faudra dans ce cas un nombre suffisant de candidats.

Jean Luc LOYER
 dédicacera ses albums B.D.
 samedi 16 janvier à 10 H 30
 lors du vernissage de son exposition
 accrochée à la M.J.C.
 du 17 au 31 janvier



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Naomie DUPRAT-DE LAROMADE lotissement la Tonnelle

DÉCÈS

26 novembre : Michel DEMERY lotissement les Justices

30 novembre : Gilbert CHARON les Naullets

7 décembre: Marcelle TESSIER veuve RATINAUD

Foyer Personnes Agées

SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

17: repas des aînés offert par la commune
salle Gilles Ploquin

22 : AG association Tourbières et Loisirs
20 h 30 à la mairie

23 : AG Cercle des Aînés 14 h salle Gilles Ploquin

29 : AG MJC 18 h à la MJC

30 : braderie secours populaire
au local de 10 h à 17 h

31 : AG Sentiers de Boème à 11 h à la MJC

FÉVRIER

13 : loto du foot salle Gilles Ploquin 20 h 30

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

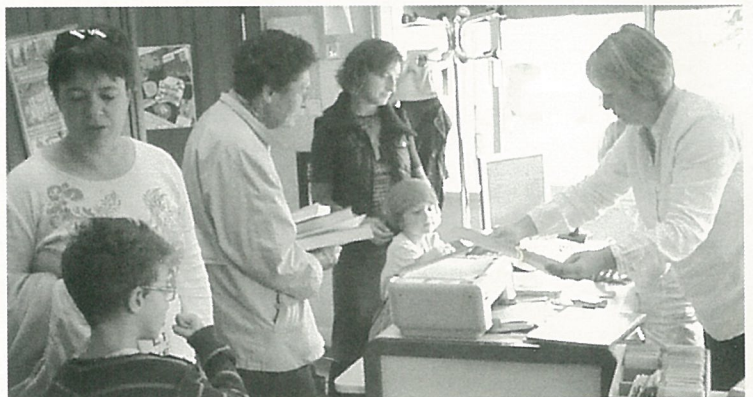
CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Bibliothèque, un succès de poids mesuré en livres..!



Backlife en concert au Logis de Bournet



Toujours la même popularité..!

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

sortira début février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier. Les activités prévues jusqu'au 15 mars pourront y être annoncées.